



LA RÉUNION

RÉUNION MAGAZINE | JOURNAL DE LA RÉGION RÉUNION

NUMÉRO SPÉCIAL



PLAN DE RELANCE RÉGIONAL



LES ORIENTATIONS POUR LES RÉUNIONNAIS EN 2021



SOMMAIRE



4 > 7

Plan de relance régional « Local Lé Vital »

8 > 13

Les Orientations budgétaires 2021

14 > 15

La Région et ses conseils consultatifs :
une dynamique de gouvernance partagée

JOURNAL DE LA RÉGION RÉUNION
NUMÉRO SPÉCIAL NOVEMBRE 2020

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION VINCENT PAYET //

RÉDACTRICE EN CHEF ANNE-VALÉRIE FONTAINE //

RÉDACTION LOËTITIA SIBY //

PHOTOGRAPHIE DAVID CHANE-SEE-CHU - JULIEN KONDOKI

CONCEPTION GRAPHIQUE MURIEL DAMIE // BÉATRICE BAILLIF

CONCEPTION DIRECTION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION – RÉGION RÉUNION //

CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION

HÔTEL DE RÉGION PIERRE LAGOURGUE // AVENUE RENÉ CASSIN – MOUFIA

BP 67190 // 97801 SAINT-DENIS MESSAG CEDEX 9

T 0262 487 000 / F 0262 487 071

com@cr-reunion.fr // www.regionreunion.com





► Débat des orientations budgétaires 2021 lors de l'assemblée plénière du 25 novembre 2020

AFFIRMER UNE STRATÉGIE RÉUNIONNAISE

La crise sanitaire que La Réunion traverse entraîne des conséquences économiques et sociales lourdes qui obligent les acteurs publics à encore davantage de responsabilité, de concertation et de cohérence dans les actions portées.

Les Orientations Budgétaires 2021 débattues par l'assemblée plénière du Conseil Régional, le 25 novembre, s'inscrivent dans cette démarche. Elles s'articulent autour de trois axes principaux.

En premier lieu, elles ont pour objet de **poursuivre et mener à terme les actions que la collectivité régionale a engagées dans ses différents champs de compétences**. Cela signifie notamment finaliser les aménagements routiers, la **réhabilitation des lycées, des centres de formation et des sites du Conservatoire à rayonnement régional ; achever les investissements sur Port Réunion et sur l'aéroport Roland-Garros**. Mais aussi conforter les secteurs d'activité locomotives sur l'île d'une part, tels que le tourisme, les énergies renouvelables, le numérique, et d'autre part les actions menées en faveur de l'égalité des chances, en particulier le Plan ordinateur portable et la continuité territoriale.

L'objectif visé par les OB 2021, c'est dans un deuxième temps **d'accentuer l'effort dans des domaines qui ont aujourd'hui besoin**, à la lumière de la crise Covid, d'être davantage pris en considération. Ce choix

amènera la collectivité à maintenir ses partenariats avec les associations caritatives, **à renforcer son accompagnement des secteurs du tourisme et de la culture/événementiel, à porter un effort particulier en direction des ligues et comités sportifs, et à engager, au travers de dispositifs spécifiques, un accompagnement des commerces de proximité**, eux aussi durement touchés.

« CETTE SITUATION INÉDITE APPELLE AUSSI À PLUS DE SOLIDARITÉ, PLUS DE COHÉRENCE ENTRE L'ENSEMBLE DES ACTEURS, ET À PLUS D'ÉMANCIPATION. »

Le troisième axe des OB 2021 incite à la **recherche collective des pistes d'opportunités qu'ouvrent les Plans de Relance de l'Union européenne, de l'État et de la Région, pour l'ensemble du territoire**.

Jamais auparavant La Réunion n'avait bénéficié d'autant de moyens financiers. Cette situation appelle à la prise en compte de projets locaux dans les prochains mois et dans les toutes prochaines années, autour d'une colonne vertébrale qui reste celle d'un développement durable pour notre île.

Cette situation inédite appelle aussi à plus de solidarité, plus de cohérence entre l'ensemble des acteurs, et à plus d'émancipation. Nous avons à La Réunion pleinement conscience des défis que nous avons à relever et nous possédons les ressources et les capacités locales pour, ensemble, continuer à faire face.

DIDIER ROBERT,
PRÉSIDENT DE LA RÉGION RÉUNION

RÉPONDRE À LA SITUATION ET SOUTENIR LES RÉUNIONNAIS

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES RÉGIONALES DE 2021 PRENNENT EN COMPTE LE CONTEXTE PARTICULIER ET INÉDIT DE LA PANDÉMIE COVID-19 QUI FRAPPE LES PAYS, TOUCHE UN GRAND NOMBRE DE SECTEURS D'ACTIVITÉS ET D'EMPLOIS ET FRAGILISE UN GRAND NOMBRE DE FAMILLES. C'EST DANS CE CONTEXTE QUE S'INSCRIT LE PLAN DE RELANCE RÉGIONAL « LOCAL LÉ VITAL ». UN PLAN DE RELANCE ÉCONOMIQUE QUI PRIVILÉGIE LA COHÉRENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET VISE À UTILISER AU MIEUX, EN CONCERTATION, LES FINANCEMENTS QUI SERONT ATTRIBUÉS À LA RÉUNION.

3 AXES PRIORITAIRES DU PLAN DE RELANCE RÉGIONAL LOCAL LÉ VITAL

- un haut niveau de commande publique ;
- le soutien aux communes ;
- l'accompagnement des entreprises appartenant aux secteurs les plus touchés, les usagers ainsi que les investissements pour la santé.

CONCERTATION ET MOBILISATION DES ACTEURS

Afin que chaque acteur à son niveau puisse s'inscrire dans ce plan réunionnais Local Lé Vital, la Région a réaffirmé son soutien aux communes à travers une assistance technique pour les accompagner dans la mobilisation des fonds. Un courrier leur a été transmis pour les sensibiliser et donner plus de visibilité sur les moyens financiers disponibles dans le cadre du plan de relance régional, les fonds propres (plan d'aide aux communes) et les fonds européens. Les EPCI ont également été conviées à une réunion technique.

Dans cette dynamique, la prochaine Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP) prévue le 2 décembre, associera les communes.

La Région Réunion souhaite ainsi engager une démarche volontariste de concertation avec l'Etat, les communes et les acteurs du monde économique local pour une mise en cohérence complète des mesures de relance.

UN PLAN DE RELANCE RÉGIONAL POUR SOUTENIR LES COMMUNES ET LES SECTEURS LES PLUS TOUCHÉS

La collectivité régionale a engagé une enveloppe complémentaire de 11,5 M€ spéciale COVID au plan d'aide aux communes (en complément des 11,5 M€ déjà alloués à ce dispositif). Les critères ont également été élargis. 101 projets sont actuellement déposés pour bénéficier de cet accompagnement (85 projets au titre de la programmation initiale du plan d'aide aux communes, et 16 au titre de la programmation complémentaire).

Face à l'évolution de la crise sanitaire, la collectivité renforce le Plan de Relance Régional pour accompagner les acteurs économiques, culturels, les filières de l'évènementiel, les associations, les consommateurs et producteurs locaux et ainsi soutenir au maximum l'activité et l'emploi.

Ainsi, plus de 104 M€ d'aides ont été octroyées en direction de plus de 185 000 bénéficiaires dans ces secteurs.



→ Un plan pour **une programmation concertée et cohérente qui s'appuie sur tous les instruments financiers disponibles** : Europe, Etat, Région en fonds propres

→ Un plan pour une **mobilisation rapide et efficace** en faveur de La Réunion

→ Un plan pour **contribuer au retour de la croissance économique** à court, moyen et long terme.

ZOOM SUR

LES BUDGETS DÉJÀ ENGAGÉS DANS LE CADRE DU PLAN RÉGIONAL DE SOUTIEN D'URGENCE

110 M€ POUR SOUTENIR L'ACTIVITÉ ET L'ÉCONOMIE LOCALE

78 M€ ENGAGÉS

EN FAVEUR DES ENTREPRISES LOCALES :

- ✓ **Fonds de solidarité nationale (FSN) : 6 M€**
(372 dossiers éligibles, 80 dossiers payés) ;
- ✓ **Fonds de solidarité régionale (FSR)** élargi aux secteurs de la pêche, de l'aquaculture et du tourisme : **25 M€**
(mobilisation FEDER ; 10 049 dossiers éligibles, 9 664 dossiers payés) ;
- ✓ **Chèque numérique renforcé** : près de **2 M€**
(466 dossiers éligibles 162 dossiers payés) ;
- ✓ **Fonds de Garantie Régionale (FGR) :**
3 M€ en partenariat avec la BPI ;
- ✓ **Fonds de rebond (FR) : 7,5 M€** (partenariat BPI ;
82 dossiers éligibles, 136 dossiers payés).

27 M€ POUR LE SECTEUR DU TOURISME :

- ✓ « Relance tourisme » / professionnels du tourisme :
10 M€
- ✓ Relance tourisme / chèques « Mon île 974 » **17 M€** :
807 480 chèques d'une valeur faciale de 20 € déployés
(48 509 chèques présentés correspondant à 53 832 chéquiers
de 300 €/bénéficiaires)

5,2 M€ POUR LE SECTEUR CULTUREL À DESTINATION DES ACTEURS LOCAUX DE LA FILIÈRE

10 M€ POUR DES MESURES SANITAIRES ET SOLIDAIRES EN DIRECTION DES ASSOCIATIONS ET DES FAMILLES RÉUNIONNAISES

- ✓ **MESURES SANITAIRES** : des aides ont été mises en place en matière de santé pour permettre l'acquisition de masques et commande de matériel médical ;

- ✓ **MESURES SOLIDAIRES** en faveur des Réunionnais et des jeunes :

- **Aide alimentaire** : en faveur d'une trentaine d'associations œuvrant dans le secteur alimentaire pour venir en aide aux plus démunis.
- **Assouplissement du dispositif de continuité territoriale** avec prolongation de la durée d'utilisation des bons et du délai de dépôt des dossiers de remboursement.
- **Aide spéciale COVID pour les lycéens** : 4,7 M€ engagés, soit un versement de 120 €/lycéen pour la rentrée 2020-2021.
- **Maintien du versement de l'allocation de mobilité spécifique pour les étudiants** dont la formation a été interrompue pendant la période de confinement.

CHIFFRES CLÉS

120 M€

déjà mobilisés dans le cadre
du plan de soutien d'urgence

DONT

→ **près de 78 M€**
engagés en faveur des entreprises locales

→ **27 M€**
pour le secteur du tourisme

→ **5,2 M€**
pour le secteur culturel

→ **10 M€**
pour les associations solidaires

COHÉRENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PARTENARIATS : AU SERVICE DU TERRITOIRE RÉUNIONNAIS

LA CRISE SANITAIRE MOBILISE LES ÉLUS, L'ADMINISTRATION RÉGIONALE ET SES PARTENAIRES AFIN DE SOUTENIR ET SE POSITIONNER AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES, DES COMMUNES ET COLLECTIVITÉS, DES JEUNES, DES RÉUNIONNAIS. LA COHÉRENCE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE RÉGIONAL CONSTITUE UN ENJEU MAJEUR TANT POUR L'EFFICACITÉ DE LA RELANCE, QUE LA CAPACITÉ À DÉPLOYER LES CONCOURS COMMUNAUTAIRES.





L'ACCORD DE PARTENARIAT ÉTAT-RÉGION POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE

L'État a mis en place un plan de relance économique exceptionnel – France Relance – pour accompagner les entreprises mais aussi les collectivités locales dans ce contexte de crise sanitaire.

D'un montant de 100 milliards d'euros pour la période 2020-2022 (dont 40 Md€ de l'État, 40 Md€ de l'Europe et 20 Md€ de la Caisse des Dépôts), le plan France Relance contribue à l'investissement local autour de trois principaux volets :

- l'écologie (30 Md€) ;
- la compétitivité (34 Md€) ;
- et la cohésion (36 Md€).

Les éléments de ce plan ont été repris dans l'accord de méthode signé le 30 juillet dernier entre l'État et les Régions avec la mobilisation d'une enveloppe de 600 M€. Cet accord a donné lieu à une convention de partenariat le 28 septembre 2020. Le plan national devrait ainsi être déployé à La Réunion, à hauteur de 250 millions d'euros.

LE PLAN DE RELANCE EUROPÉEN REACT-UE ET UN PO 2014-2020 RÉORIENTÉ

Le plan de relance européen « Next Generation EU » annoncé par le Conseil européen prévoit d'allouer des ressources supplémentaires à hauteur de 750 milliards d'euros.

REACT-UE, est la déclinaison de « Next Generation EU » au niveau de États membres. Il se traduit par l'abondement financier des programmes européens : FEDER et le FSE.

Dans ce cadre, il est prévu un abondement supplémentaire de plus de 325 M€ sur le FEDER et 144 M€ sur le FSE en faveur de La Réunion sur une période stricte de mise en œuvre de 2020- 2023.

En 2021, 89 M€ seront ouverts au budget autonome FEDER au titre de REACT.

La mobilisation du volet REACT-UE constitue un levier majeur de la relance porté par la Région en complémentarité de ses dispositifs en fonds propres.

ZOOM SUR



UNION EUROPÉENNE

2021, ANNÉE DE DÉMARRAGE DES POE 2021-2027

- ✓ LA PROCHAINE PROGRAMMATION DES PROGRAMMES OPÉRATIONNELS EUROPÉENS (POE) 2021-2027 (FEDER ET FSE +) PRÉVOIT UNE MAQUETTE GLOBALE DE 1,4 MILLIARD D'EUROS POUR LA RÉUNION.
- ✓ LA RÉGION RÉUNION POURSUIT SA FONCTION D'AUTORITÉ DE GESTION POUR LE PROGRAMME FEDER ET INTERREG 2021-2027.
- ✓ POUR LA PREMIÈRE FOIS, ELLE DEVIENDRA ÉGALEMENT AUTORITÉ DE GESTION DE 35 % DE L'ENVELOPPE FSE 2021-2027.
- ✓ LA COLLECTIVITÉ A ÉGALEMENT ACCEPTÉ LA GESTION D'UNE SUBVENTION GLOBALE AU TITRE DU FEAMP 2021-2027.
- ✓ LA RÉGION A PROLONGÉ SON ORIENTATION POUR LA PÉRIODE 2023-2027 AFIN QUE LE DÉPARTEMENT ASSUME LA GESTION DU VOLET TERRITORIAL DU PROGRAMME FEADER.

AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES RÉUNIONNAIS

MALGRÉ LE CONTEXTE EXCEPTIONNEL, LA COLLECTIVITÉ RÉGIONALE MAINTIEN SON ENGAGEMENT AUPRÈS DE LA POPULATION ET DES ENTREPRISES RÉUNIONNAISES EN 2021, EN ŒUVRANT À L'AMÉLIORATION DE LEUR QUOTIDIEN, À LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE ET LA PRÉSERVATION DE L'EMPLOI.



POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION

- **La construction et réhabilitation des lycées** : afin de continuer à offrir un environnement de qualité aux lycéens, la Région poursuivra son grand plan de réhabilitation des lycées qui présente à ce jour un taux d'avancement de 70 %. 12 chantiers seront ainsi suivis en 2021.
- **La restauration scolaire** : la collectivité poursuivra ses actions en faveur de l'augmentation des produits locaux au sein des restaurants scolaires. Elle maintiendra également le gel des tarifs de la restauration scolaire en prenant à sa charge d'une partie du coût des repas.
- **Les aides aux familles** : l'aide à la scolarité des lycéens (élargie à 120 € en 2020) pour l'achat des manuels scolaires et équipements, le POP ou encore les aides individuelles, seront reconduites en 2021.
- En 2021, près de **100 places supplémentaires de formation initiale** seront créées en lycée, de niveau CAP au niveau BTS, en adéquation avec les besoins du monde économique.

POUR LE SPORT ET LA CULTURE

- **Les travaux du CREPS** : lancement du concours de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et l'extension des sites de la Plaine des Cafres et de Saint-Denis servant à héberger une partie des activités de l'IRSOI.
- **Le gymnase de Champ Fleuri** : lancement du concours pour la maîtrise d'œuvre de la construction d'un gymnase fin 2020 afin de désengorger le site.
- **Des évènements culturels** : Village Maloya, Somen Kréol et Guétali, portés par la collectivité seront poursuivis en 2021.
- **L'offre muséale diversifiée** : en 2021, la collectivité poursuivra les projets engagés tels que la conservation des bâtiments du Domaine Maison Rouge, ou encore l'organisation d'expositions temporaires en partenariat avec le Musée du Louvre.
- **Des bourses et formations artistiques** : la Région encourage les jeunes Réunionnais à se former aux métiers artistiques et culturels grâce à 4 dispositifs : la formation professionnelle, la préparation au Diplôme d'État (DE) / Certificat d'Aptitude (CA), le parcours d'excellence artistique et les Études Artistiques Secondaires en Métropole (AREASM). Ces dispositifs, tout comme l'accompagnement du CRR, seront maintenus en 2021.



POUR LES DÉPLACEMENTS ET LES ROUTES

- **L'amélioration de l'offre du réseau Car Jaune** : des recherches seront réalisées pour améliorer et optimiser les temps de parcours et la fréquence.
- **La rénovation des 3 gares routières régionales** : les travaux se poursuivront en 2021 afin d'offrir les meilleures conditions de déplacement en transports en communs aux usagers.
- **Le développement de l'intermodalité, des modes doux et de l'usage des transports collectifs** : poursuite des différents tronçons du Réseau Régional de Transport Guidé (RRTG), notamment la 1ère tranche dite « RunRail » (Sainte-Marie <-> Saint-Denis) pour une entrée en phase opérationnelle. Les études d'extension du RRTG vers l'Est et l'Ouest se poursuivront également.

POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- **L'amélioration la qualité de l'eau** : en 2021, la Région continuera à accompagner les structures afin d'améliorer la potabilisation de l'eau distribuée aux Réunionnais et à contribuer à la protection liée au risque d'inondation.
- **La lutte contre la précarité énergétique** : la collectivité poursuivra ses actions de lutte contre la précarité énergétique notamment avec le dispositif Ecosolidaire (1 250 foyers supplémentaires), aide aux bailleurs sociaux (1 000 logements) et le renforcement du Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de la Demande en Énergie (SLIME : 6 000 foyers concernés)

POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

- **La mobilité éducative et professionnelle** : afin d'accompagner les jeunes Réunionnais vers l'emploi et l'ouverture sur le monde, la Région poursuivra en 2021 les dispositifs « Étudier et vivre au Québec », le partenariat avec VATEL Maurice ou encore les aides aux stages en mobilité.
- **La continuité territoriale** : ce dispositif d'équité qui permet chaque année à plus de 100 000 Réunionnais de voyager entre La Réunion et la métropole, sera reconduit en 2021 dans les mêmes conditions qu'en 2020 et malgré le désengagement de l'État depuis 2014.
- **La lutte contre le décrochage scolaire et l'illettrisme** : les dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire ou encore les Cases à lire seront reconduits pour permettre à chacun de maîtriser les savoirs de base comme la lecture, l'écriture, le calcul et le numérique.
- **La lutte contre la pauvreté** : en 2021, maintien des actions régionales volontaristes comme le soutien aux associations habilitées à délivrer des colis alimentaires.
- **La santé** : la collectivité poursuivra son soutien aux associations oeuvrant dans le domaine de la santé, notamment dans la lutte contre le diabète.

TOUTES LES INFORMATIONS
SUR LES DISPOSITIFS :
www.regionreunion.com

RELANCER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET SAUVEGARDER L'EMPLOI



L'INSERTION DES JEUNES

→ **L'orientation des jeunes Réunionnais** : au regard de la nouvelle compétence « Orientation-information sur les métiers » transférée aux Régions, la Région Réunion renforcera ses actions dans ce domaine notamment à travers la **valorisation des métiers en besoin de recrutement**.

→ **L'appui aux opérateurs** qui œuvrent dans le domaine de l'information sur les métiers, la formation, l'accompagnement vers l'emploi tels que les Missions Locales, la Cité des Métiers, Réunion Prospectives Compétences... sera poursuivi en 2021.

→ **La rémunération des stagiaires** de la formation professionnelle et le versement des bourses seront maintenus en 2021.

→ **Le « Chèque Formation Réussite » (CFR)** : afin de continuer à accompagner les Réunionnais dans leurs projets d'insertion professionnelle, la collectivité maintiendra ce **dispositif volontariste**.

→ **Le Savoirs de base, compétences clés** : pour que chaque Réunionnais soit accompagné vers l'autonomie et l'insertion professionnelle, les dispositifs **en faveur des publics fragiles, notamment les jeunes en difficulté**, seront reconduits. Parmi ces dispositifs : les ateliers d'apprentissage en autonomie, les actions de formation en milieu carcéral, l'accompagnement du service militaire adapté (RSMA) par la mise en place de formations citoyennes, militaires et professionnelles, **L'École de la Deuxième Chance (E2C)**.

→ **La Formation Professionnelle et apprentissage** : la Région amplifiera le programme de formation professionnelle des adultes assuré par l'AFPAP. Elle proposera également en 2021, une aide à destination des apprentis pour soutenir leur pouvoir d'achat. L'aide à la mobilité des apprentis sera renouvelée.



SOUTIEN AU SPORT ET À LA CULTURE

→ **La convention tripartite Etat / CREPS / Région incluant IRSOI** : la Région maintiendra, en 2021, son accompagnement aux acteurs du monde sportif avec notamment pour objectifs le développement de la **coopération régionale** (dispositif mobilité océan Indien), l'accueil des **délégations sportives nationales et internationales** (préparation des JO et jeux paralympiques 2020 et 2024), le soutien à la très haute performance, le financement et suivi des **travaux de réhabilitation et d'extension des CREPS de La Réunion**.

→ **Les aides aux ligues et comités sportifs** : pour le perfectionnement des athlètes, la formation des cadres et des dirigeants, les compétitions sportives, la démocratisation des pratiques sportives et l'acquisition de matériel sportif.

→ **Le soutien aux associations et artistes** : pour la promotion, la formation, la création artistique et la valorisation du patrimoine culturel dans tous les champs artistiques concernés.

→ **Les aides aux salles et lieux de création et de diffusion du spectacle vivant** : en 2021, la collectivité soutiendra notamment les nouvelles tendances socio-culturelles révélées durant la crise (transformation numérique et les mouvements de solidarité...). Ces aides seront complétées par un nouveau dispositif de soutien à la **programmation « spécial vacances Janvier/Février 2021 »**.

→ **Les entreprises culturelles** : le contexte sanitaire a fortement impacté les **librairies indépendantes locales** ainsi que la **filière locale du livre**. Aussi, la collectivité renforce ses dispositifs d'accompagnement à la **création littéraire**, aux entreprises culturelles et aux opérations culturelles.



CHANTIERS, SÉCURITÉ, MODERNISATION

→ **Le soutien aux acteurs** : par l'accompagnement des acteurs de la **commande publique**, la réalisation des équipements de proximité dans les communes avec le **Plan de Relance Régional**, le programme de **réhabilitation et de construction de logements**, le **plan de construction et de réhabilitation des lycées**, les chantiers routiers dont la NRL, le projet RunRail et le réseau RRTG.

→ **La Nouvelle Route du Littoral** : 2021 verra la **mise en service anticipée d'une première section de 9km** de nouvelle liaison multimodale (route, TCSP, VVR) entre Saint-Denis et la Grande Chaloupe. Les travaux de la digue MT5.2 entre la Grande Chaloupe et La Possession sur 216m se poursuivront jusqu'en 2021, dans l'attente de l'attribution du nouveau marché de Digue qui prendra la suite. Les travaux du viaduc de l'échangeur de Saint-Denis reliant la NRL à la RN6 seront finalisés.

→ **La sécurisation et la modernisation du réseau routier régional** : la collectivité poursuivra son effort de confortement, de sécurisation, de développement et de modernisation du réseau régional particulièrement pour les routes à visée touristique comme la **route des Plages**, la **route de Cilaos**, la **route des Laves**, la **route des Plaines** et les **routes forestières**. De même, elle poursuivra le déploiement des itinéraires de **Voie Vélo Régionale (VVR)**.

→ **Les chantiers routiers** : la livraison du Nouveau Franchissement de la Rivière des Galets est prévue en fin d'année 2020. Les travaux du **Nouveau Pont sur la Rivière Saint-Denis** ont débuté en 2020 et se poursuivront en 2021, avec pour objectif, une mise en service en phase avec celle de la NRL.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

→ **La planification des déchets** : approbation du PRPGD (Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets) incluant le scénario **zéro déchet**. La Région soutiendra l'**économie circulaire**, un modèle d'économie positive qui permet de passer d'une économie linéaire à une économie plus vertueuse tout en générant de l'emploi. En ce sens, elle accompagnera les **structures** et les **acteurs du territoire**, développera les **ressourceries**, **recycleries**, **ateliers de réparations**.

→ **La transition énergétique vers un mix électrique 100 % énergies renouvelables** : l'approbation de la **Programmation Pluriannuelle de l'Énergie révisée pour la période 2019-2028**. Cela marquera la fin de la production d'électricité à partir du charbon et du pétrole en 2023 à La Réunion. De plus, l'**approbation du Schéma Régional Biomasse (SRB)** permettra d'atteindre le 100 % électrique d'ici 2023 et conforterait notamment les filières agricoles existantes. Le **renforcement de la filière photovoltaïque** sera maintenu en 2021.

Les **programmes CEE** (certificats d'économies d'énergie), dédiés à la rénovation énergétique des logements, seront également déployés.

→ **Protéger la biodiversité** : en 2021, des travaux de mission de préfiguration visant la création de l'**Agence Régionale de la Biodiversité** à La Réunion seront lancés. La collectivité souhaite donner une dimension régionale à cette agence, ouverte sur le grand océan Indien. Des **ateliers de concertation avec le public** et les **différents acteurs réunionnais** sont prévus.



RELANCER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET SAUVEGARDER L'EMPLOI

DANS LE SECTEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

→ **Le soutien en direction des structures** : dédiée à l'**entrepreneuriat** social et solidaire telles que France Active à La Réunion, Initiative Réunion et l'ADIE ; et les **structures de l'ESS** sur le territoire : Couveuse REUSIT, CAE Coop Union, CAE en cours de création, CRESS, URSAE...

→ **Le Soutien aux dispositifs d'insertion par l'activité économique** : en 2021, la Région maintiendra ses efforts de soutien avec le FEDER 2021-2027 et les **Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)** et les **Entreprises d'Insertion (EI)** sur fonds propres.

→ **Le Renfort au développement des Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE)**, accompagnement à la création et au développement des **entreprises coopératives (SCI, SCOP et CAE)**.

AMÉNAGEMENT

→ **Les emplois verts** : ils interviennent dans l'embellissement des sites de loisirs, de pique nique pour les Réunionnais et les touristes, ils préservent et protègent la biodiversité locale fragile et participent à la lutte contre la dengue par le nettoyage des abords des routes et des quartiers. La collectivité maintiendra en 2021, un minimum de 1100 emplois verts.

→ **L'aménagement plus équilibré, juste et solidaire avec la déclinaison du SAR** : poursuite de l'accompagnement auprès des intercommunalités et des communes dans la déclinaison du Schéma d'Aménagement Régional. Parmi les **projets inscrits** : la réalisation d'un TCSP de type transport par câble entre Saint-Denis et La Montagne ;

→ **l'inscription de deux espaces carrières pour les besoins de la NRL** (Ravine du Trou et les Lataniers) ; la réalisation de bassins de baignade ; l'extension de la Station d'Épuration des Eaux Usées de Pierrefonds ; la mise aux normes de sécurité de la piste de l'aéroport de Pierrefonds.

LA COOPÉRATION RÉGIONALE : POUR L'OUVERTURE AU MONDE

→ **Le soutien particulier du programme Interreg V océan Indien en 2021** : Sur ce point particulier, l'objectif en 2021, sera de retrouver le rythme de **50 jeunes volontaires en poste**, dans des établissements publics et des associations des pays partenaires, dans des domaines du développement économique, de l'environnement, de la culture,...

→ **Le renforcement de la coopération régionale bilatérale** : la Région s'attachera à donner davantage d'impulsion aux actions de coopération menées en **partenariat avec les pays de la zone**. Les **antennes régionales et bureaux économiques** (Maurice, Madagascar, Seychelles, Union des Comores, Inde, Mozambique, Chine) assureront leur rôle de relais et de mise en réseau des acteurs privés et institutionnels pour **répondre, à la fois aux demandes des entreprises réunionnaises** (veille, aide à la décision, accompagnement, règlements de litiges, appui lobby pour lever les freins ...) et **aux attentes des institutionnels des territoires concernés**.

→ **Le déploiement d'une coopération multilatérale avec la Commission de l'Océan Indien (COI)** : la Région continuera à assurer la **défense des intérêts spécifiques de La Réunion** dans le cadre de l'IOA et plus particulièrement de la COI, notamment dans les domaines de la **sécurité alimentaire, de la recherche et de l'agro-écologique, de la prévention des risques et de la santé**.

→ **L'export et internationalisation des entreprises** : la collectivité régionale renforcera ses dispositifs d'accompagnement aux entreprises tels que : Prim'Export, l'aide au recrutement de V.I.E, aide à la filière export de fruits tropicaux... Au même titre, les réseaux accompagnant les entreprises réunionnaises dans leur démarche d'export seront soutenus par le biais de la **Maison de l'Export** (Team France Export la Réunion, Club Export Réunion, les Îles Vanille, et l'installation d'un guichet unique Team France Invest).



SOUTENIR LES ENTREPRISES LOCALES

- **La relance de la Financière Région Réunion** : sur le prochain PO FEDER 2021-2027, une enveloppe de 50 M€ sera engagé pour relancer cet outil financier.
- **Le fonds de soutien à la Transmission** : la collectivité régionale abondera en faveur du FCPI Entrepreneurs 974 de API-CAP, outil financier qui vise à financer les transmissions d'entreprise à La Réunion.
- **Le Fonds de soutien sectoriel** : la Région Réunion prévoit de mettre en place un instrument financier pour parer aux éventuels effets de la crise sanitaire et économique pour les secteurs clés de l'économie réunionnaise. Cet outil sera abondé des fonds REACT-UE et FEDER 2021-2027. Il permettra d'apporter aux entreprises des avances remboursables, des obligations simples et des obligations convertibles.

POUR LES COMMERCE DES PROXIMITÉ

- **L'aide directe à la rénovation des commerces de marchandises** : elle sera mise en œuvre par la collectivité afin de valoriser et d'harmoniser les enseignes des centres-villes.
- **Le développement du e-commerce** : la Région développera des formations en digital en direction des commerçants pour les aider à attirer et fidéliser leurs clientèles.
- **L'intervention des différents métiers pour l'animation des centres-villes** (intermittents du spectacle, art de rue etc.) devront être effectifs pour ramener de la vie dans les agglomérations.
- **L'Aide aux Commerces de Proximité** vise à permettre aux

commerçants du centre-ville ou encore les commerçants des écarts d'être accompagnés dans leur développement et permettre à la population des différents endroits de l'île d'avoir accès à un service de qualité.

Ce dispositif régional est réservé aux petites entreprises. Il est plafonné 2000 € et concerne plusieurs champs d'intervention qui vont des dépenses liées au respect de l'environnement, à la sécurité, aux frais de prospection, des dépenses de publicités, à l'achat d'outillages, travaux d'aménagement, ainsi qu'aux fournitures.

POUR LES ACTIVITÉS TOURISTIQUES

- **La création de la « Commission du Tourisme durable et responsable »** : nouvel outil de gouvernance pour l'aménagement et l'équipement touristique du territoire, pour le développement d'une offre qualitative et soucieuse de l'environnement.
- **L'accompagnement des programmes d'actions de l'IRT** avec la mobilisation des fonds européens REACT-UE 2014-2020.
- **La participation au programme d'action d'Atout France « Je redécouvre la France »** : ce programme permet aux métropolitains de redécouvrir les territoires ultramarins français ainsi que les régions françaises.
- Le renforcement et développement du tourisme local, avec le renouvellement de la convention de cadre des acteurs touristiques IRT/FRT/OTI.
- **Le chèque Tourisme « Mon Île 974 »** : reconduit en 2021, en partenariat avec l'Etat.



LA RÉGION ET SES CONSEILS CONSULTATIFS : UNE DYNAMIQUE DE GOUVERNANCE PARTAGÉE

LA RÉGION RÉUNION COMPTE AUJOURD'HUI TROIS INSTANCES CONSULTATIVES QUI L'ACCOMPAGNENT DANS LA MISE EN ŒUVRE DE SES ORIENTATIONS ET DÉCISIONS : LE CESER, LE CCEE ET, DANS LE CADRE DE SA DÉMARCHE DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE SUITE DU MOUVEMENT DES GILETS JAUNES, UNE INSTANCE NOUVELLE, LE CONSEIL CONSULTATIF CITOYEN (CCC).

LE CESER ET LE CCEE AUX CÔTÉS DE LA RÉGION DEPUIS 1982

Ces deux instances consultatives ont été instituées par la loi du 31 décembre 1982, le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESER) et le Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement (CCEE) sont initialement composés de citoyens. En place depuis plus de 30 ans à La Réunion, ces instances sont saisies par le Conseil régional et ont pour mission de produire des avis, des études et autres travaux à destination, principalement, de la collectivité.

→ À travers les avis consultatifs qu'il émet, le CESER informe le Conseil régional sur les enjeux et les conséquences économiques, sociales et environnementales de ses politiques. Il participe aux consultations organisées à l'échelle régionale, et contribue à des évaluations et à un suivi des politiques publiques.

Il se compose de 55 membres qualifiés pour leur expertise, répartis en 4 groupes de travail appelés « collèges » : collège « Entreprises et activités professionnelles non salariées » (21 représentants issus de 12 secteurs et filières), collège « Syndicats de salariés des secteurs privé et public » (21 représentants) ; col-

lège « Vie Collective » (11 représentants issus des organismes et associations), collège « Personnalités qualifiées » (2 représentants) participant au développement régional.

→ Le CCEE est composé de représentants - désignés par leurs semblables et nommés par le Préfet - des milieux associatifs et syndical dans les champs culturel, éducatif et environnemental, ainsi que les organismes institutionnels. Ce conseil émet des recommandations et fait des propositions sur tous les projets de la Région Réunion concernant l'habitat, la culture, (notamment les activités éducatives et culturelles complémentaires relatives à la connaissance des langues et des cultures régionales), l'aménagement, l'environnement et le cadre de vie.

Il est composé d'un bureau (Président, vice(s)-président(s) et membres) élu pour 3 ans. Ses 31 membres, désignés par le Préfet, sont élus pour 6 ans et répartis en 3 grands groupes de travail : « Vie culturelle » (10 représentants) ; « Vie éducative, enseignement, recherche » (10 représentants) ; « Protection et animation du cadre de vie » (10 représentants) ; et une personnalité qualifiée désignée par le Préfet.

COMMENT FONCTIONNE LA RÉGION ?

LE PRÉSIDENT DE RÉGION

MET EN ŒUVRE LE PROJET RÉUNIONNAIS

- **FIXE LES PRIORITÉS** DE LA POLITIQUE RÉGIONALE APPROUVÉES PAR LES RÉUNIONNAIS ;
- **CONVOQUE ET PRÉSIDE** L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE ;
- **CONDUIT LES DÉBATS ET FAIT APPLIQUER LES DÉCISIONS** PAR LES SERVICES ADMINISTRATIFS ;
- **EST RESPONSABLE** DU BUDGET RÉGIONAL ;
- **L'EXÉCUTIF EST ÉLU POUR 6 ANS** PAR LES CONSEILLERS RÉGIONAUX

LES COMMISSIONS

EXAMINENT ET VOTENT LES DOSSIERS

- **8 COMMISSIONS SECTORIELLES** : EXAMINENT LES RAPPORTS ET DONNENT LEUR AVIS SUR **8 THÉMATIQUES** :
 - > Affaires générales et financières ;
 - > Éducation, formation, jeunesse et réussite ;
 - > Grands chantiers, transports et déplacements ;
 - > Économie et entreprises ;
 - > Aménagement, développement durable, énergie ;
 - > Culture, sport, et identité réunionnaise ;
 - > Égalité des chances et solidarité ;
 - > Coopération régionale, Europe et international
- **LA COMMISSION PERMANENTE** : SE RÉUNIT **1 FOIS / MOIS**, DÉCIDE DE L'ATTRIBUTION DES FINANCEMENTS DES DOSSIERS

LES CONSEILS CONSULTATIFS (CESER, CCEE, CCC...)

DONNENT UN AVIS

- **LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL (CESER)** : AVIS SUR LE BUDGET RÉGIONAL, LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET TOUT AUTRE DOSSIER À LA DEMANDE DU PRÉSIDENT.
- **LE CONSEIL DE LA CULTURE, DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT (CCEE)** : AVIS ET PRÉCONISATIONS SUR L'HABITAT, LA CULTURE, L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE, L'AMÉNAGEMENT ET LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE.
- **LE CONSEIL CONSULTATIF CITOYEN (CCC)** : AVIS SUR LES PROJETS RÉGIONAUX, PROPOSITION DE RÉFÉRENDUMS LOCAUX (SI LE NOMBRE DE SIGNATURES LE PERMET)

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

RÉUNIT LES 45 CONSEILLERS RÉGIONAUX

- SE RÉUNIT **1 FOIS / TRIMESTRE** DANS L'HEMICYCLE DE L'HÔTEL DE RÉGION ;
- **EST CONVOQUÉE PAR LE PRÉSIDENT** ;
- EST PUBLIQUE ;
- **PREND LES DÉCISIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉUNION** SUR LA BASE DES TRAVAUX DES COMMISSIONS ET DES SERVICES.
- **DÉBAT LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES (OB)**
- **VOTE LE BUDGET ET LE COMPTE ADMINISTRATIF**

LE CCC : NOUVELLE INSTANCE CONSULTATIVE CITOYENNE

LE CONSEIL CONSULTATIF CITOYEN (CCC)
C'est Vous !
PARTICIPER
DIALOGUER
ÊTRE CONSULTÉ

La collectivité s'est engagée dans une démarche renforcée de démocratie participative et a proposé la création, au lendemain de la crise des Gilets Jaunes, du Conseil Consultatif Citoyen (CCC) composé exclusivement de citoyens.

L'objectif : permettre à ces derniers de livrer leur perception de l'action régionale, de la questionner et d'être acteurs des politiques publiques menées. La collectivité est la première Région à avoir acté la création de cette instance par décision de l'assemblée plénière régionale du 19 décembre 2018.

96 membres ont été installés le 18 juin 2019 dans le cadre de cette instance paritaire et représentative des 24 communes.

Les travaux menés avec le CCC constituent une base de dialogue permanent avec la représentation citoyenne. Des consultations sollicitées par la collectivité ont conduit à l'émergence d'avis et de propositions portant par exemple sur les Orientations Budgétaires 2020 de la Région, ou encore les dispositifs d'urgence mis en place par la collectivité pour faire face à la crise sanitaire.

En 2021, la Région Réunion s'attachera notamment à poursuivre l'accompagnement du CCC, à finaliser les travaux initiés avec lui, ainsi qu'à valoriser et médiatiser ceux-ci au près du grand public.

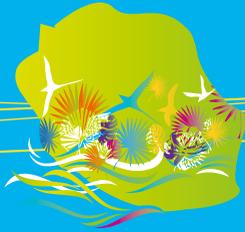
ZOOM SUR

LES JEUNES AU CŒUR DE LA CONCERTATION RÉGIONALE AVEC LE CCJ

CETTE NOUVELLE INSTANCE CONSULTATIVE VISE À ÉLARGIR LA PARTICIPATION CITOYENNE EN L'OUVRANT AUX JEUNES RÉUNIONNAIS BÉNÉFICIAIRES DES DISPOSITIFS RÉGIONAUX, TOUT EN SUSCITANT L'ENGAGEMENT CITOYEN RESPONSABLE.

LE CONSEIL CITOYEN DES JEUNES AMBITIONNE D'ÊTRE UN ESPACE D'EXPRESSION ET D'ÉCHANGES SUR DES THÈMES PROCHES DES PRÉOCCUPATIONS DES JEUNES LYCÉEN(E)S ET APPRENTI(E)S. IL EST UN LIEU DE CONSTRUCTION DE PROJETS.

LE CCJ FERA L'OBJET D'UNE MISSION DE PRÉFIGURATION AFIN DE DÉTERMINER LE FORMAT DE SON ASSEMBLÉE, SES THÉMATIQUES D'INTERVENTION, ET DE PROPOSER SES MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT POUR UNE MISE EN ŒUVRE SOUHAITÉE À LA RENTRÉE D'AOÛT 2021.



3^{ÈME} CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE CLIMAT & LA BIODIVERSITÉ

La Réunion, île française et européenne de l'océan Indien accueille en visioconférence la **3^{ème} Conférence internationale sur le climat et la biodiversité le mardi 8 décembre 2020**. La Région Réunion organise cette 3^{ème} édition ciblée sur la création d'une Agence Régionale de Biodiversité - ARB - ouverte sur le grand océan Indien. Parce que l'océan, la biodiversité n'a pas de frontières et engage tous les citoyens du Monde !

Hotspot mondial de la biodiversité, La Réunion est un territoire qui possède des écosystèmes primaires uniques, **impliquant une responsabilité à l'échelle mondiale**, au regard de leur vulnérabilité face aux crises environnementales.

Stopper l'érosion de la biodiversité qui s'accélère constitue donc **un enjeu majeur** indispensable à la résilience des territoires insulaires, au regard des effets conjugués de la globalisation des échanges socio-économiques et du changement climatique.

La conférence internationale est une étape importante pour la mise en place de **l'agence sur le climat et la biodiversité à l'échelle du grand océan Indien**. Objectif : **renforcer le partage de connaissances et d'expertises**, en positionnant les territoires régionaux comme des sentinelles du changement climatique, pour **une meilleure harmonisation des actions** au-delà des frontières.

Retrouvez plus d'informations sur www.regionreunion.com



THE CLIMATE GROUP



La Région Réunion membre/partenaire des ONG internationales